



REVA A

CONSEIL EN IMMOBILIER

BAREME D'HONORAIRES

Montants honoraires 2023 applicables aux ventes

Prix de vente	Honoraires maximums (TTC)
Jusqu'à 100 000€	10% TTC du Prix
De 100 000€ à 300 000€	8% TTC du Prix
De 300 000€ à 500 000€	7% TTC du Prix
De 500 000€ à 700 000€	6% TTC du Prix
De 700 000€ à 1 000 000€	5% TTC du Prix
Au-delà de 1 000 000€ et plus	de 3% à 5% du prix de vente en fonction de chaque dossier

**Les honoraires incluent la T.V.A à 20%*

Les Honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire.

Cas d'inter-cabinet : Nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandat.

Carte professionnel "Transaction sur immeubles et fonds de commerces sans manipulation de fonds"
N°CPI 9401 2023 000 000 023 délivrée par la CCI Paris Ile de France
Responsabilité civile professionnelle MMA n°148560937
Représentée par Louis Dulac en sa qualité de Président



REAL ESTATE VALUE ADD ADVISORY
CONSEIL EN IMMOBILIER

REVA A - SASU au capital de 5.000€
24 Avenue du Château, 94300 Vincennes
RCS Créteil n°948 364 625
+33 6 50 56 24 42
louis@revaa.immo - www.revaa.immo